

Avril 2005

Questions / Réponses

Traitement par antidépresseurs chez l'enfant et l'adolescent

Ces informations concernent exclusivement les antidépresseurs inhibiteurs de la recapture de la sérotonine (IRS) ainsi que d'autres antidépresseurs apparentés utilisés chez l'enfant et l'adolescent.

Si votre enfant est traité par un médicament antidépresseur, il est important que vous lisiez ces informations pour assurer un suivi efficace de son traitement.

1. **Quels sont les antidépresseurs que l'on appelle " IRS et apparentés " ?**
2. **Quelles sont les indications des médicaments antidépresseurs IRS et apparentés chez l'enfant et l'adolescent ?**
3. **Peut-on prescrire un médicament antidépresseur chez l'enfant et l'adolescent ?**
4. **Quels sont les risques identifiés aujourd'hui chez les enfants et les adolescents ?**
5. **Quelles sont les recommandations que vous devez connaître en cas de traitement de votre enfant par un médicament antidépresseur ?**
6. **Que faire si votre enfant prend un médicament antidépresseur ?**
7. **Qu'en est-il des autres antidépresseurs ?**

1. **Quels sont les antidépresseurs que l'on appelle " IRS et apparentés " ?**

Les chefs de file des 11 antidépresseurs commercialisés en France sont Floxyfral® (fluvoxamine), Prozac® (fluoxétine), Seropram® (citalopram), Deroxat® (paroxétine), Effexor® (venlafaxine), Ixel® (milnacipran), Zoloft® (sertraline), Norset® (mirtazapine), Seroplex® (escitalopram), Athymil® (miansérine), Cymbalta® Yentreve® Duloxetine Lilly® (duloxétine).

2. **Quelles sont les indications des médicaments antidépresseurs IRS et apparentés chez l'enfant et l'adolescent ?**

En France, seules la fluvoxamine et la sertraline sont indiquées chez l'enfant dans le traitement des troubles obsessionnels compulsifs (ou TOC).

3. **Peut-on prescrire un médicament antidépresseur chez l'enfant et l'adolescent ?**

Dans un premier temps, le traitement de la dépression de l'enfant et de l'adolescent est une prise en charge psychothérapeutique.

Cependant, bien que leur prescription soit déconseillée, votre médecin peut dans certains cas estimer nécessaire le recours à un médicament antidépresseur.

4. Quels sont les risques identifiés aujourd'hui chez les enfants et les adolescents ?

Dans les études cliniques conduites chez les enfants et les adolescents souffrant de troubles dépressifs, il a été observé une augmentation du risque de comportement suicidaire (idées suicidaires, tentatives de suicide) et de comportement hostile (agressivité, comportement d'opposition, colère) chez les patients traités par un IRS comparativement aux patients recevant un placebo. Cependant aucun cas de décès n'a été associé à ces tentatives de suicide, dans le cadre des essais cliniques.

5. Quelles sont les recommandations que vous devez connaître en cas de traitement de votre enfant par un médicament antidépresseur ?

Une surveillance médicale est toujours nécessaire en cas de prescription d'un médicament antidépresseur.

Chez l'enfant et l'adolescent, une surveillance étroite est recommandée, notamment en début de traitement, en raison d'un risque augmenté d'apparitions de comportements suicidaires (idées suicidaires et tentatives de suicide), et de comportements hostiles (agressivité, comportement d'opposition, colère).

Ainsi vous devez être attentif à un changement de comportement de votre enfant (idées noires, tristesse, angoisse, anxiété ou au contraire agitation, excitation).

Si le comportement de votre enfant vous inquiète, il est important d'en parler rapidement à votre médecin qui seul saura vous aider et prendre les décisions adaptées à votre enfant.

6. Que faire si votre enfant prend un médicament antidépresseur ?

Il est très important de ne pas arrêter le traitement sans avis médical.

Si l'arrêt de l'antidépresseur est décidé par le médecin prescripteur, il doit être progressif afin de diminuer le risque d'apparition d'un syndrome de sevrage, pouvant se manifester par de l'anxiété, des troubles du sommeil ou des vertiges.

Si vous êtes inquiet à propos du traitement de votre enfant, vous devez vous référer à votre médecin.

7. Qu'en est-il des autres antidépresseurs ?

Les mêmes règles de prudence s'appliquent aux autres familles d'antidépresseurs.